

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 13 OCTOBRE 2020**

L'An Deux Mille Vingt, le Mardi Treize du mois d'Octobre à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqués, s'est réuni à huis clos à la Mairie, dans la salle des délibérations, sous la présidence du Maire, Monsieur Cédric CORNET, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRESENTS : M. Cédric CORNET – Mme Liliane MONTOUT – M. Guy BACLET – Mme Wennie MOLIA – MM. Louis ANDRE – Josy LAQUITAINE – Mme Elodie CLARAC – MM. Emmerly BEAUPERTHUY – Michel HOTIN – Mme France-Enna URBINO – MM. Teddy BARBIN – Marcellin ZAMI – Mmes Sylvia HENRY – Sandra MOLIA – Mévice VÉRITÉ – Marie-Renée ADÉLAÏDE – M. Jimmy DAMO – Mme Nina PAULON – M. Stéphane URIE – Mme Rebecca BELLEVAL – M. David LUTIN – Mme Mégane BOURGUIGNON – M. Lucas ALBERI – Mme Yane BEZIAT – MM. Jean-Claude CHRISTOPHE – Julien DINO – Mme Maguy BORDELAIS – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Jocelyne VIROLAN – Ghylaine JEANNE.

ETAIENT ABSENTS : Mmes Nanouchka LOUIS (excusée ; pouvoir donné à Guy BACLET) – Marguerite MURAT (excusée ; pouvoir donné à Cédric CORNET) – MM. Jules FRAIR (excusé ; pouvoir donné à Michel HOTIN) – Sébastien THOMAS (excusé ; pouvoir donné à Mégane BOURGUIGNON) – Mme Nadia CELINI (s'est momentanément absentée).

Madame Mévice VERITE a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**DÉMOLITION ET
RECONSTRUCTION D'UN MUR
DE SOUTÈNEMENT
-
AVENANT N°1**

CM-2020-4S-DAJ-63

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le jugement du Tribunal Administratif de la Guadeloupe en date du 18 mai 2017 ;

Vu le marché de travaux relatif à la démolition et à la reconstruction d'un mur de soutènement notifié le 29 juillet 2019 à la société SOGETRAV ;

Considérant que par jugement en date du 18 mai 2017, le Tribunal Administratif a demandé à la Ville de mettre en place une procédure de péril (article L511-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation) ;

Considérant que des travaux supplémentaires sont nécessaires à l'exécution du marché notifié le 29 juillet 2019 ;

Considérant que le projet d'avenant au marché de travaux s'élève à 12 975,42 € HT ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver l'avenant n°1 au marché de travaux de démolition et de reconstruction d'un mur de soutènement :

- **Entreprise SOGETRAV**
11, rue vatable
97110 Pointe-à-Pitre

- Montant initial 65 977,10 € HT
- Avenant 12 975,42 € HT
- Nouveau montant 78 952,52 € HT

Article 2 : D'imputer la dépense d'un montant de 12 975,42 € HT aux crédits inscrits au budget de la Ville.

Article 3 : D'autoriser le maire à signer l'avenant n°1 au marché de travaux de démolition et de reconstruction d'un mur de soutènement.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

16 OCT. 2020

Et publication ou notification
le

16 OCT. 2020

Fait et délibéré à Gosier, le 13 octobre 2020

Pour extrait certifié conforme

Le Maire



- Cédric CORNET -



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N°

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Mairie du GOSIER
Hôtel de Ville
67, boulevard du
Général de Gaulle
97190 GOSIER

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SAS SOGETRAV
105 Rue Vatable 97 110 POINTE A PITRE
Tel : 0590 47 69 42 – 0690 97 13 48
Siret : 838 306 660 0013
Code APE : 4399C

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Affaire n° 19S0017 - Démolition et reconstruction d'un mur de soutènement

- Création d'un accès à l'emprise du mur,
- Terrassement en décaissé de l'emprise du mur y compris évacuation,
- béton de propreté,
- Béton pour semelles,
- Béton pour voile et contrefort,
- Ragréage,
- Fourniture et pose de drain,
- Fourniture et pose de remblais calcaires.

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

- Date de la notification du marché public : 17/12/2019.....
- Durée d'exécution du marché public :2 mois ou jours.
- Montant initial du marché public :
 - Taux de la TVA : 5 608.05€
 - Montant HT : 65 977.10€
 - Montant TTC : 71 585.15€

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

- Création des accès supplémentaires à l'emprise du mur,
- Création d'accès pour l'entrée des machines sur le site (dépose et pose clôture, démolition et reconstruction muret clôture, démolition et reconstruction poteau béton)
- Terrassement en décaissé de l'emprise du mur y compris évacuation,
- Terrassement complémentaires
- Fourniture et pose de remblais en Tuff compacté pour plateforme
- Fourniture et mise en œuvre moyen de levage
- Fourniture et pose de bloc encastrable de dimension L1,60m x H0.80 x l0.80
- Fourniture et pose de remblais calcaires.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 1 102.91€
- Montant HT : 12 975.42€.
- Montant TTC : 14 078.33€
- % d'écart introduit par l'avenant : 19,67%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 6 710.96€
- Montant HT : 78 952.52€
- Montant TTC : 85 663.48€

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
YRIUS Ludovic Agissant en qualité de Président	A POINTE A PITRE, Le 14/08/2020	SAS SOGETRAV 117 Rue Vatable 97110 POINTE- A-PITRE SIRET: 838 306 660 00013 - APE: 4399C Tél : 0590 47 69 42

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Démolition et reconstruction d'un mur de soutènement - Avenant numéro 1

Date de transmission de l'acte : 16/10/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 16/10/2020

Numéro de l'acte : CM20204SDAJ63 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20201013-CM20204SDAJ63-DE

Date de décision : 13/10/2020

Acte transmis par : LAURA MOUTOUSSAMY

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :
1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.5. Marché à procédure adaptée